

MARINGUES



Brèves ... Brèves ...

RECENSEMENT DE LA POPULATION

A l'issue de l'enquête de recensement de l'année 2005 sur notre commune, les premiers résultats, non encore définitifs, nous sont parvenus de l'INSEE début Juin.

Ces dénombrements ne constituent en aucun cas la population totale de Maringues ; en effet, il y manque ceux de la population comptée à part en provenance des autres communes, qui seront déterminés par l'INSEE au terme des cinq premières enquêtes annuelles de recensement, c'est-à-dire lorsque l'ensemble des communes auront été recensées.

A ce jour, la population comptabilisée de notre commune s'élève à 2606 habitants, soit une progression de 4 % par rapport à 1999.

Par conséquent, les premières populations légales issues du nouveau recensement seront publiées pour toutes les communes fin 2008, de manière à assumer l'égalité de traitement des communes.

Ces nouveaux chiffres prendront effet au 1^{er} Janvier 2009, notamment pour le calcul des dotations de l'Etat, et seront ensuite actualisés chaque année.

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

La révision annuelle des listes électorales a débuté le 1^{er} septembre et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2005 inclus. Les personnes qui désirent se faire inscrire sur les listes électorales de la commune doivent se rendre au secrétariat de Mairie, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} mars 1987 et le 29 février 1988 font l'objet d'une inscription d'office par la Commission Administrative.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2005

- ☛ Mercredi 12 Janvier
- ☛ Jeudi 24 Février
- ☛ Jeudi 31 Mars
- ☛ Jeudi 28 Avril
- ☛ Mardi 31 Mai
- ☛ Jeudi 30 Juin
- ☛ Jeudi 28 Juillet
- ☛ Jeudi 29 Septembre
- ☛ Jeudi 27 Octobre
- ☛ Jeudi 1^{er} Décembre

CALENDRIER DES FOIRES ANNEE 2006

2 JANVIER	:	Les Rois
6 FEVRIER	:	1 ^{er} Lundi de Février
6 MARS	:	Les Brandons
10 AVRIL	:	Les Rameaux
24 AVRIL	:	Quasimodo
22 MAI	:	Les Rogations
5 JUIN	:	Lundi de Pentecôte
26 JUIN	:	La St Jean
31 JUILLET	:	Dernier Lundi de Juillet
4 SEPTEMBRE	:	1 ^{er} Lundi de Septembre
2 OCTOBRE	:	1 ^{er} Lundi d'Octobre
30 OCTOBRE	:	Lundi avant Toussaint
27 NOVEMBRE	:	Dernier Lundi de Novembre
18 DECEMBRE	:	Lundi avant Noël

TANNERIES

Durant les mois de juillet et août 2005, le nombre de visiteurs a été légèrement en baisse par rapport aux autres années, ce qui est, d'après les statistiques, une généralité pour la visite des musées en Auvergne.

Cependant les visites de groupes sur rendez-vous restent toujours aussi importantes les autres mois.

GITE

Après la rénovation des peintures au rez de chaussée, des travaux ont été effectués au gîte de Vensat. Pour assurer un meilleur confort aux vacanciers qui occupent notre gîte en hiver, nous avons remplacé les convecteurs électriques initialement installés par des radiateurs électriques à fluide. Ce genre de chauffage étant mieux adapté à un bâtiment qui n'est pas chauffé en permanence.

Quant à la location de celui-ci, elle reste toujours aussi importante que ce soit en été ou en hiver.

Plusieurs locataires reviennent même régulièrement.

Ce qui nous amène à penser que ce gîte est agréable à vivre en n'importe quelles saisons !

Il faut dire que la nature et le calme environnant apportent certainement une bonne détente à ceux qui vivent toute l'année dans de grandes agglomérations.

Aussi, notre volonté sera l'amélioration constante du confort de ce gîte pour que les visiteurs soient de plus en plus nombreux.

DISCRIMINATION : 08.1.000.5000

Racisme, intolérance religieuse, sexisme, rejet des handicaps... toute personne s'estimant victime de discrimination peut désormais saisir la Haute Autorité de Lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE).

Elle est opérationnelle depuis début Avril et dispose d'un numéro d'appel unique : le 08.1000.5000

LA POPULATION DE MARINGUES AUGMENTE

Vous l'avez certainement remarqué, de nombreux chantiers se déroulent sur notre commune : rénovation d'anciens bâtiments, constructions nouvelles, aménagements divers.

Je crois même que jamais depuis des décennies, Maringues n'a attiré autant de nouveaux habitants. C'est plus d'une soixantaine de logements qui seront mis en service dans les toutes prochaines semaines.

Maringues change, Maringues s'adapte, Maringues évolue. Du dernier recensement de la population, il ressort une augmentation significative de celle-ci et cela va continuer.

En ce qui concerne notre zone d'activités gérée par la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier, nous avons également plusieurs contacts. Pour trois d'entre eux, les demandes de permis de construire sont en cours ; le début de leurs «implantations constructions» est prévu dans les semaines à venir.

Vous trouverez dans ce bulletin des informations qui vous seront utiles sur les différentes actions que la Municipalité va engager ou a réalisées. Chacun pourra comprendre l'importance et le nombre de ces actions qui ont pour objectif de rendre encore plus attractif notre chef-lieu de canton.

Toutefois, je sais que chacun d'entre nous, ici ou là peut rencontrer à titre personnel, dans différents domaines, des complications, des problèmes. Cela ma paraît inévitable dans notre société qui change beaucoup et rapidement.

Je souhaite que vous preniez conscience que c'est une chance de vivre dans une commune possédant l'ensemble des services de proximité : écoles, santé, secours, sécurité, solidarité, commerces, sports, loisirs et un monde associatif dynamique avec des activités diversifiées et complémentaires.

Vous savez comme moi, que chaque citoyen n'a pas cette chance dans notre pays, l'actualité des dernières semaines nous le rappelle durement ; les responsabilités de cet échec sont collectives.

C'est donc partout en France que chacun d'entre nous a le devoir d'œuvrer pour que notre société soit plus humaine et responsable, plus égalitaire et solidaire.

Bernard FAURE



Cérémonie des vœux

Bernard FAURE et le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir, pour la nouvelle année, les représentants des associations, des administrations et tous les habitants de Maringues, **Vendredi 6 janvier 2006 à 19 heures 30 à la Salle d'Honneur (Place de la Mairie) pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**

Les enfants, les écoles et l'environnement



Le 10 juin 2005, lors de la journée de l'environnement, près de 200 enfants de l'école Anatole France et du collège Louise Michel ont sillonné les rues de Maringues et les chemins environnants, traquant papiers, plastiques, bouteilles et autres déchets qui défigurent et polluent notre environnement.

Cette journée s'est terminée au collège autour d'ateliers animés par les enseignants, les parents, des représentants de la municipalité et

le SBA pour éveiller les enfants à l'importance du tri et du recyclage des déchets. Les réalisations liées à cette opération ont été exposées au mois de juin à la médiathèque.

Cette année, le thème de l'eau a été choisi pour poursuivre cette réflexion et ces actions autour de l'environnement avec les enfants.

[Si ce thème vous intéresse, contactez Mme Frichet au 04 73 68 75 63.](#)



Syndicat intercommunal du Collège

MODIFICATION STATUTAIRE

Créé en 1984 pour la construction du collège, le SICOM regroupant 13 communes* a pris de nouvelles compétences en Juin dernier, du fait que les emprunts réalisés pour participer au financement du Collège Louise Michel sont arrivés à terme.

Désormais, le syndicat a pour objet :

- le soutien des activités du collège en matière sportive, culturelle, artistique...ainsi que les voyages.
- le soutien des actions du réseau d'écoles du secteur du collège (écoles primaires) dans le domaine sportif, culturel, artistique...ainsi que les déplacements liés à leur mise en œuvre.
- en relation avec le Conseil Général (FETREP) la coordination des services de Transports Scolaires (compétence exercée depuis sa constitution).

Ces compétences ont été autorisées par arrêté préfectoral du 06 octobre 2005.

*Liste des communes adhérentes :

Beaumont-les-Randan - Crevant-Laveine - Entraigues - Jozé - Luzillat - Maringues - St André-le-Coq - St Denis-Combarnazat - St Ignat - St Laure - Surat - Villeneuve-les-Cerfs - Vinzelles.

Des aménagements à l'école

La cour de la maternelle

Pour que nos petits galopins puissent avoir plus de possibilités de s'amuser en toute sécurité, la tour avec le toboggan qui était usée, a été remplacée par une plus colorée et plus adaptée aux âges des maternelles



Deux jeux sur ressort multi places ont été rajoutés pour permettre à plus d'enfants de profiter des moments de détente.



Egalement le long des fenêtres des classes, les employés communaux ont réalisé des bacs en bois très colorés pour que les enfants puissent effectuer des plantations dans le cadre de leur projet sur le potager.

Quatrième classe de maternelle



La création d'une classe de maternelle supplémentaire a nécessité des achats de mobilier adapté. Des tables, chaises, bancs et étagères ont été mis en place à la rentrée.



La rentrée

L'effectif en augmentation se ressent bien entendu dans les classes mais également à la cantine et à la garderie périscolaire.



Calendrier des vacances scolaires

	Semaine traditionnelle	Semaine de 4 jours	Jours à récupérer
Pré-rentrée des enseignants	Jeudi 1 ^{er} septembre 2005	Mercredi 24 août 2005	
Rentrée des élèves des écoles	Vendredi 02 septembre 05	Jeudi 25 août 2005	Jeudi 25 - Vendredi 26 - Lundi 29 Mardi 30 août Jeudi 1 ^{er} septembre 2005
Toussaint	Du Samedi 22 octobre 05 au jeudi 03 novembre 05	Du vendredi 21 octobre 05 au jeudi 03 novembre 05	
Noël	Du Samedi 17 décembre 05 au mardi 03 janvier 06	Du vendredi 16 décembre 05 au mardi 03 janvier 06	
Hiver (Zone A)	Du Samedi 18 février 06 au jeudi 06 mars 06	Du mercredi 22 février 06 au lundi 06 mars 06	Lundi 20 - Mardi 21 Mercredi 22 février 06
Printemps (Zone A)	Du Samedi 22 avril 06 au mardi 09 mai 06	Du mercredi 26 avril 06 au mardi 09 mai 06	Lundi 24 - Mardi 25 Mercredi 26 avril 06
Début des vacances d'été	Mardi 04 juillet 06	Vendredi 07 juillet 06	Jeudi 06 - Vendredi 07 juillet 06

La Fête annuelle ... La Fête annuelle ...

Comme chaque année, le 2^{ème} week-end de septembre, la fête annuelle a animé la cité pendant 3 jours, les vendredi 9, samedi 10 et vendredi 11 septembre.

Les festivités commençaient le vendredi à 21h30 par la retraite aux flambeaux. Une foule importante, avec de nombreux enfants déguisés, leurs parents, les maringois et maringaises, les pompiers, suivait les Enfants de la Limagne à travers les rues de la ville. Après avoir traversé la fête foraine, tout le monde s'est retrouvé sous la halle pour assister au spectacle de Fildéric qui a conquis une salle archi-comble par des tours de magie qui restent toujours inexplicables.

Le lendemain, samedi, les premiers brocanteurs s'installaient dès 5 heures du matin dans le centre ville. Malheureusement, la pluie en début de matinée a découragé les exposants et les chineurs ; cependant certains sont restés jusqu'à 18 heures.

Cette année, les Cyclotouristes Montferrandais avaient organisé les 6^{èmes} chronos de Maringues l'après-midi à partir de 13 heures. C'est plus de 220 coureurs qui ont parcouru les 32,500 km. Sylvain GEORGES le creusois a battu le record de Damien MONIER le Riomois en 42'10" contre 42'47".



Concours des maisons fleuries

Cette année, 13 concurrents ont manifesté la volonté de participer au concours des maisons fleuries ; toujours désireux de rendre agréable leurs espaces et maisons, d'embellir leur quartier, ces personnes se sont vu récompenser pour tous les efforts accomplis, lors de la clôture de la fête de Maringues le 11 septembre 2005.

Le jury présidé par Monsieur Yves DENIER, Premier-Adjoint est composé de :

Yolande BURETTE - Lydie KACZMAREK - Suzanne VELLA - Robert CLAUD
Robert DUMAS DE VAULX - Laurent LEBON - Carle PENARANDA



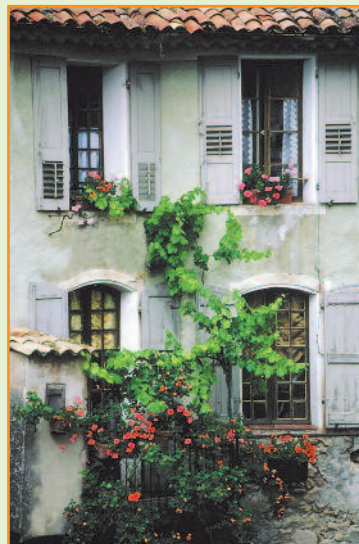
A procédé au classement suivant :

Maisons avec jardins - 1.175 €uros 9 concurrents

1 ^{er} prix : Mme DA COSTA Lucinda 27 Route de Clermont - 1934 points :	200 €uros
2 ^{ème} prix : Mme VOUILHOX Henriette 16 Route de Clermont - 1850 points :	180 €uros
3 ^{ème} prix : M. BEAL Christian - 18 rue de l'enfer 1843 points :	175 €uros
4 ^{ème} prix : Mme ALEXANDRE Florence et Mr MONLOUP Philippe Rue des Peyrouses - 1841 points :	170 €uros
5 ^{ème} prix : Mme GAGNEVIN Yvette - Vensat 1749 points :	120 €uros
6 ^{ème} prix : Mme MARSAUD Huguette - Vensat 1693 points :	110 €uros
7 ^{ème} prix : M. et Mme BRUGIERE - Les Fourniers 1588 points :	90 €uros
8 ^{ème} prix : Mme ROBERT Odette - Vensat 1404 points :	75 €uros
9 ^{ème} prix : Mme ROUGIER Josette La Côte Rouge - 1213 points :	55 €uros

Maison avec balcon, murs, façades : 455 €uros 4 concurrents

1 ^{er} prix : M ^{me} BONNEAUD - Rue du Chéry 1881 points :	155 €uros
2 ^{ème} prix : M ^{me} HENAULT Raymonde 4 Bd Bergounioux 1709 points :	120 €uros
3 ^{ème} prix : M ^{me} VIDAL Yvette 4 rue du Chéry 1592 points :	100 €uros
4 ^{ème} prix : M ^{me} FREZOULS-LEPONT Nicole 13 rue du Chéry 1536 points :	80 €uros



La Fête annuelle ... La Fête annuelle ...

L'après-midi les associations de boules et de pêche avaient organisé diverses animations place du foirail.



Après la remise des prix de la course cycliste en individuel à la halle aux sports, c'est 450 personnes qui se retrouvaient pour déguster la traditionnelle truffade cuite au feu de bois sur la place de la mairie.

Vers 22 heures, Stéphane ARNOW fascinait un large public avec son spectacle d'illusionniste et des tours à couper le souffle : une spectatrice maintenue en élévation sans aucun appui, une de ses assistantes coupée en plusieurs morceaux, et beaucoup d'autres numéros aussi extraordinaires.

Le dimanche 11 septembre les coureurs des Chronos de Maringues s'élançaient dès 9 heures en équipes de 3 ou 4.

Sur les 2 jours c'est 476 coureurs qui ont participé aux "Chronos de Maringues" avec 18 départements représentés et 2 participants étrangers (1 allemand et 1 espagnol) : un record.



La remise des prix de la course cycliste s'est déroulée pendant l'apéritif concert animé par les Enfants de la Limagne au stade.

Dès 15h30, le défilé composé de 14 chars partait derrière les 5 cavaliers des Bords d'Allier et l'harmonie d'Ennezat.



Après deux ans d'absence pour cause de travaux, le cortège repassait à la maison de retraite "l'Ombelle" à la plus grande joie de ses pensionnaires.



Avant la remise des prix du concours des maisons fleuries et le concert des deux harmonies, le public pouvait revoir tous les chars confectionnés par les associations faire un tour d'honneur sur la place du foirail.

LA FETE DU GOÛT

Pour la 10^{ème} année consécutive, la commune de Maringues par l'intermédiaire de son marché hebdomadaire participait à la "Semaine du Goût".

Dès 7 heures du matin les artisans et commerçants s'installaient sur la place des marronniers, au cœur du marché.

Les enfants des écoles et les visiteurs du marché pouvaient déguster toutes sortes de produits très variés, sucrés, salés. Les enfants étaient très étonnés par les différentes saveurs que souvent ils découvraient.



Ces trois jours de fête, un peu contrariés par la météo, ont été conclus d'une façon magistrale par un feu d'artifice sonorisé qui a embrasé le plan d'eau avec une rare intensité pendant de longues minutes.

Les Logements OPAC

LES 9 LOGEMENTS OPAC DU PONT D'ANDOU SONT MIS EN SERVICE

Depuis le 02 novembre, les 9 pavillons construits sont occupés par autant de familles. Nous pouvons noter une intégration réussie dans ce site du Faubourg d'Andou et de la Croix du Fût. En effet, ces 9 maisons sont d'un gabarit identique avec des façades enduites côté ville et des structures bois côté plan d'eau. La voirie de desserte reste à l'intérieur du site avec un accès rue de la Croix du Fût.

En fin de travaux, 3 chantiers ont été menés simultanément :

- La finition des habitations dirigée par l'OPAC DU PUY-DE-DOME et du MASSIF CENTRAL
- La réalisation des réseaux divers, des espaces verts et d'une partie de la voirie encadrés par la commune.
- Les infrastructures extérieures béton et les finitions de voirie réalisés par la commune.



Nous pouvons saluer cette volonté de ne pas altérer par des constructions actuelles, l'architecture de notre ville en entrant dans celle-ci par le faubourg d'Andou. Cet ensemble pavillonnaire a été dénommé Résidence "Le Clos d'Andou".

Travaux d'assainissement La Côte rouge

Le projet élaboré par le cabinet BCEOM, chargé de la maîtrise d'œuvre a été approuvé par le Conseil Municipal le 29 septembre dernier.

Les travaux consistent à réaliser :

- un réseau de collecte d'eaux usées commun à Maringues et à St Ignat pour la Côte Rouge et le Beaulieu (à l'exception d'une maison d'habitation qui n'est pas raccordable en raison de la topographie et de l'éloignement)
- un poste de relèvement et la mise en place d'une canalisation de refoulement
- Une unité de traitement dimensionnée pour 490 équivalents habitants.

L'emplacement retenu pour sa réalisation est la parcelle cadastrée ZK 308 lieu-dit "le Moulin de Salagnat" qui est actuellement en cours d'acquisition.

Le dossier a été transmis au Conseil Général et à l'agence de l'Eau Loire Bretagne en vue d'obtenir des aides financières.

Le village de la Côte Rouge étant à cheval sur 3 communes Maringues, St Laure et St Ignat, une convention a été signée pour préciser les obligations respectives de chaque partie en ce qui concerne l'exécution, la maîtrise d'œuvre et le financement des travaux, ainsi que la maintenance, l'entretien et le financement de l'exploitation du réseau de collecte et de la station d'épuration.

La procédure d'appel d'offres est en cours ; on peut raisonnablement penser que les travaux débuteront en janvier 2006, pour une durée d'exécution de 5 mois maximum.



Travaux.....Travaux....

• Côté du Pont d'Andou

Après des mois d'effort de la part de nos services techniques, arrive la fin des travaux d'aménagement des abords.

Construction d'un grand mur de soutènement, chemin de la Croix du Fût et du Faubourg d'Andou, avec un second plus petit pour une grande jardinière.

Des heures de coffrage, des mètres cube de béton, des tonnes de ferraille ont été nécessaires.

Un escalier béton avec des paliers côté du bourg ; et en finition : pose de briques rouges sur le grand mur, avec un crépis en cours sur les deux faces ; ainsi qu'un escalier en brique côté du chemin de la Croix du Fût. La partie chaussée à l'intérieur du lotissement a été recouverte de sable. Ce sont là des mètres cube de terre remués par nos engins.

Jumelage

En juin dernier, une délégation marinoise de 70 personnes est partie pour HOFGEISMAR afin de fêter le 20^{ème} anniversaire du jumelage.

Les Enfants de la Limagne, qui était l'association participante cette année, ont représenté dignement la commune avec de nombreuses interprétations musicales tout au long du week-end.



Comme à chaque voyage à HOFGEISMAR, nous avons eu des journées très chargées en événements de toutes sortes. L'accueil a été très chaleureux, les manifestations nombreuses. La charte du 20^{ème} anniversaire a été signée en présence de : Henrich Sattler, Rudolph Berndt, Henri Bertrand et Marianne Alzaix.

Nombreux parmi nous connaissaient déjà HOFGEISMAR et y ont noué des amitiés, mais certains habitants de Maringues se rendaient là-bas pour la première fois : ils sont revenus enchantés de leur voyage et de l'accueil qui leur a été fait.

Monsieur MALAQUI a filmé toutes ces festivités afin que nous puissions revivre ces agréables moments.

Bien entendu, en septembre 2006, lors de la fête, nous aurons l'occasion d'accueillir nos amis allemands puisque nous avons décidé de faire les échanges une année sur deux.



Travaux....Travaux....

- Dans le cadre de nos aménagements des rues du centre bourg, c'est l'impasse de la Charme qui vient d'être rénovée, avec le changement de conduite d'eau potable et des branchements avec en finition un caniveau central pour l'écoulement des eaux pluviales, un enrobé pour la partie roulante.

- Aux ateliers municipaux - Réfection d'un petit hangar pour multi fonctions

- Après un hiver enneigé, nos routes avaient besoin de se refaire une petite santé avec un goudronnage, soit 50 T de goudron et 350 T de gravillons répandu par nos agents des services techniques au printemps.

- pour améliorer la sécurité et réduire la vitesse, une signalisation au sol, traçage de stationnement ont été effectués : vingt places et un passage piétons rue Gabriel Boudet et dix places rue Beudet Lafarge.

- Achat d'un souffleur de feuilles aux Ets LAURENT pour la somme de 580 € TTC.

ECLAIRAGE PUBLIC

- Achat de matériel avec pose : Place des Marronniers - Halle aux Marchés - Médiathèque pour la somme de 27.000 € HT.

Charge communale 40 % + TVA soit un total de 16.092 € HT.

Cela comprend : cinq candélabres dont un double pour la place des Marronniers ; six appliques murales (couleur noire) sous la marquise de la Halle aux Marchés et cinq luminaires halogènes encastrés dans le mur dans le passage entre la Place des Marronniers et la Place Michel de l'Hospital.

- Rue du Foirail : Extension du réseau électrique avec trois lampadaires.

- Renforcement du réseau basse tension dans la rue des Marzelles.

- Remplacement des fils par un câble rue des Récollets et de la Petite Charme.

- Enfouissement des réseaux, éclairage public - gaz - France Télécom, Chemin de la Croix du Fût pour alimenter les maisons OPAC. Ces travaux ont été réalisés par les agents municipaux et l'entreprise DOMAS.

- Dans le cadre de l'enfouissement France Télécom : Le Dourmillon
- Route de St Ignat, une longueur de 1668 ml avec fourreaux, chambres, câblage ont été nécessaires. Le montant total s'élève à 21.528 € HT ; ces travaux sont subventionnés à 30 % par le Conseil Général.

Actualités de la Médiathèque

Le 30 septembre, nous inaugurons une animation à caractère culturel au 3^e étage de la Médiathèque avec François BEAL qui était venu nous dire des textes de VIALATTE avec passion.

Les réalisations des enfants du Relais d'Assistantes Maternelles de la communauté de communes Limagne Bords d'Allier ont été exposées à l'espace jeunes.



De la même manière que pour les expositions à venir, vous trouverez dans le même encart du bulletin les animations prévues.

La fréquentation et le prêt d'ouvrages est en constante augmentation. Egalement un grand merci à toutes les personnes qui font des dons.



Le fonds des ouvrages de la Médiathèque vient d'être significativement augmenté dans toutes les rubriques : jeunesse et adultes.

Prix de la Ville de Maringues

Cette année encore, un jury a été constitué par la commission "affaires scolaires et culture" pour l'attribution du 4^e Prix de la Ville de Maringues.

Sous la présidence de Robert IMBAUD, il était composé de 6 membres (3 pour la municipalité et 3 personnes qualifiées de Maringues) : Mesdames : Catherine FRICHET, Elizabeth CHAPUT, Sylvie REISCH et Cécile SAURET ; Messieurs : Michel MUS et Lionel SAUZADE..

Ce prix a été attribué à l'occasion du 11^e Salon d'Automne organisé par "La Boîte à Couleurs" atelier d'Art de l'association PRO PATRIA.

Dans l'écrin de la salle d'Honneur de la Mairie, 199 tableaux étaient en compétition parmi l'ensemble des 230 œuvres exposées par 51 artistes. Comme à chaque édition du Salon d'Automne, le haut niveau de qualité de cette exposition a été remarqué. L'invité d'honneur peintre et sculptrice : Michelle BOURDIER, qui avait déjà exposé à la Médiathèque pour son inauguration, présentait ses nombreuses sculptures.

En présence de nombreux invités et personnalités, le prix a été attribué, lors du vernissage le samedi 5 novembre, à une huile "La Djiboutienne" de Cathy BERNARD de CHAPTUZAT, qui a obtenu une note de 14,33. Un cadeau et un diplôme lui ont été remis.



CINE PARC

Dates des projections pour 2006

• Séances à 20 heures 30

- ❖ Mardi 10 janvier
- ❖ Mardi 31 janvier
- ❖ Mardi 21 février
- ❖ Mardi 14 mars
- ❖ Mardi 4 avril
- ❖ Mardi 25 avril
- ❖ Mardi 19 septembre
- ❖ Mardi 10 octobre
- ❖ Mardi 6 novembre
- ❖ Mardi 21 novembre
- ❖ Mardi 12 décembre

• Séances à 21 heures

- ❖ Mardi 16 mai
- ❖ Mardi 6 juin
- ❖ Mardi 27 juin
- ❖ Mardi 18 juillet
- ❖ Mardi 8 août

Les expos de la Médiathèque

Les expositions se suivent mais ne se ressemblent pas



Michèle MANRY

Avec l'espace intégré dans la Médiathèque des Ducs de Bouillon, la commission culture s'était fixée comme défi de favoriser : l'expression de l'art sous toutes ses formes et la promotion d'artistes professionnels et amateurs.

Ce défi a été largement atteint depuis pratiquement un an, car sous ces voûtes encadrées de murs clairs associées au dallage en pierre, dans cette salle de caractère, un nombre important d'expositions très variées (16) a été présenté au public.



Gilles ANZUR



En moyenne, la durée de chaque exposition a été de 3 semaines. Ce sont des artistes du département et locaux qui ont eu le plaisir d'utiliser cette vitrine pour

mettre en valeur leur passion.

De nombreux visiteurs sont venus découvrir et apprécier le cadre et la diversité des expositions présentées.

Pour mettre encore plus en valeur les œuvres exposées (faire émerger la création des cadres), des éclairages adaptés ont été rajoutés récemment.



Maxime TAUBAN



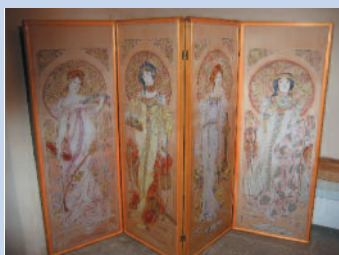
Denise Mosnier et S. M-Sellinger



Maria OLEJNICZAK



Louise Michel



Marie-Claude HANNAH

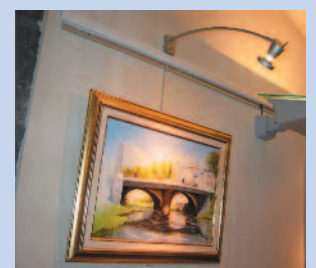
Dans ce numéro du bulletin municipal vous trouverez un encart vous indiquant les expositions à venir.

Toutes ces raisons sont une invitation à venir découvrir si ce n'est pas déjà fait cette salle.

L'accès est possible par l'accueil de la Médiathèque pendant les heures d'ouvertures ou par les entrées du passage qui relie les deux rues qui encadrent la Médiathèque aux horaires définis par l'exposant.



Serge MONNET



David PONS



REALISATIONS 2005

La Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier : des actions concrètes pour la population

JEUNESSE

En plus des actions existantes...

- Relais Assistantes Maternelles : Service à la disposition des familles et des assistantes maternelles. Vous pouvez contacter Claudine BUISSON à la maison sociale ou au 04.73.73.86.94
- Centre de Loisirs Sans Hébergement : Ouvert pendant les vacances de février, de printemps et d'été. Il a accueilli de nombreux enfants encore cette année.
- GARDERIES PERISCOLAIRES : Le tarif s'élève à 1.15 € avec la fourniture d'un goûter pour les 3 garderies du territoire qui ont toutes l'agrément de la PMI (pour les - de 6 ans) et de Jeunesse et Sport (pour les + de 6 ans) qui est un gage de qualité.

Un nouveau contact : Damien CHATARD est depuis le 1^{er} octobre le coordonnateur Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes en charge des contrats enfance et temps libre conclus avec la CAF. Il sera au service des jeunes du territoire. Vous pouvez le rencontrer au siège de la Communauté de Communes.

HABITAT

Des aides pour l'amélioration de l'habitat...

- Un animateur de l'Opération Pour l'Amélioration de l'Habitat toujours à votre disposition jusqu'en avril 2006 : Jocelyne BERNEAU du PACT-ARIM 63 au 04.73.43.08.08.
- Une campagne de ravalement de façades et de reconquête de logements vacants.

Des conseils pour construire, rénover sa maison...

La charte paysagère et architecturale a été déclinée en 3 documents qui sont à votre disposition en Mairie : "Construire et Améliorer l'insertion des bâtiments agricoles", "Construire sa maison", "Rénover sa maison".

Fêtes communautaires : pour rassembler nos 5 communes

- Une 2^{ème} fête de la noix à Limons le samedi 19 mars dernier.
- Un 3^{ème} festival "Art et Passion en Limagne Bords d'Allier" le samedi 27 et le dimanche 28

août à Saint André le Coq.

La Communauté de Communes : un échelon pertinent pour travailler avec d'autres partenaires...

Une collaboration avec le Conseil Général

2005 est la 4^{ème} année de programmation opérationnelle de notre Contrat Local de Développement. Cette année encore le Conseil Général va aider au financement d'actions importantes comme l'aménagement du futur siège, l'implantation de panneaux Relais Information Service...

Une collaboration avec les Communauté de Communes voisines

Les communautés de communes des Coteaux de Randan, Nord Limagne et Limagne Bords d'Allier travaillent sur le Programme Local de l'Habitat (PLH), document qui constituera le cadre de référence pour la conduite de la politique du logement sur l'ensemble de leurs territoires. Le PLH doit permettre d'apporter des réponses équilibrées aux diverses demandes d'habitat pour les 6 années à venir.

Adhérer à l'OLT Riom Limagne nous permet de bénéficier d'une promotion touristique à plus grande échelle grâce à l'édition de brochures et à la création d'un site Internet sur lesquels apparaissent nos principaux attraits. Cela permet également de mener des actions communes telles que la création de la carte d'hôte qui attirera les visiteurs sur notre territoire en leur proposant des avantages sur certaines prestations.

L'adhésion au Pays de Vichy

L'adhésion au Pays Vichy-Auvergne constitue une chance supplémentaire pour le bon développement économique, l'amélioration du cadre de vie ou encore la conservation de nos services de proximité. Le comité de pilotage (les présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale concernés), ainsi que le conseil de développement (représentants de la population locale) travaillent conjointement pour finaliser ce projet, véritable outil de développement.

Recette-Perception à Luzillat

Où en est le dossier ?

Depuis que la maîtrise d'ouvrage de la construction d'une recette perception a été confiée à la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier en Décembre 2004, les élus ont mobilisé toute leur énergie et leur détermination pour faire avancer le dossier et notamment tenir les délais impartis : rappelons ici que ce service public doit ouvrir ses portes le 1^{er} janvier 2007.

Afin d'être opérationnel à cette date, le Trésor Public doit pouvoir disposer des locaux 3 mois avant, pour aménager les bureaux, installer le système informatique, prendre les mesures en matière de sécurité et enfin être en parfaite cohérence avec l'administration fiscale pour la tenue des fichiers.

Compte tenu de ces impératifs et des délais règlementaires (instruction de la demande de permis de construire... procédure d'appel public à la concurrence...) la tâche du maître d'ouvrage n'a pas été facile.

Néanmoins, en 7 à 8 mois :

- L'architecte, maître d'œuvre de l'opération a été choisi (Monsieur DERO - Les Indiens Blancs à VICHY).
- L'acquisition du terrain a été réalisée (grâce à l'EPF-SMAF)
- Le permis de construire a été délivré
- Les entreprises ont été retenues (les résultats de l'appel d'offres ont été très satisfaisants avec un coût de travaux inférieur de 15 % par rapport à l'estimation prévisionnelle).

Le démarrage officiel du chantier a eu lieu le Mercredi 7 septembre en Mairie de Luzillat.

Samedi 8 octobre dernier, une réunion s'est tenue à Luzillat avec tous les Maires concernés par cet équipement ; ensuite une cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre a été organisée en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Monsieur le Trésorier Payeur Général, Monsieur le Sous-Préfet de RIOM, Monsieur CHARASSE, Sénateur-Maire de Puy-Guillaume.

Ce fut l'occasion de souligner l'exemplarité de cette opération qui, sans aucun doute, sera une référence en matière d'aménagement du territoire.



La fermeture des services publics en milieu rural ne doit pas être considéré comme une fatalité.

Lorsque les élus se mobilisent pour proposer des solutions réalistes et innovantes, l'administration n'a pas d'autre choix que d'accepter une logique cohérente de service public dans l'intérêt général.

Don du sang - Don du Cœur



BILAN ANNEE 2005

Collecte du 4 mars : 50 personnes ont pu donner dont 3 nouveaux donneurs

Collecte du 3 Août : 26 personnes ont pu donner dont 1 nouveau donneur

Prochaine collecte le Mercredi 15 Mars 2006 de 16 heures 30 à 19 heures - Salles d'Honneur et Annexe - Place de la Mairie



Premier don ! Témoignage d'une journaliste

J'ai donné mon sang pour la première fois. Cela ne fait pas mal, c'est rapide, médecin et infirmières sont sympas, et c'est gratifiant. Rien ne sert d'hésiter. Il faut partir serein.

Pourquoi n'ai-je pas donné plus tôt ? "Parce que les autres le font pour moi, pardi !"

Fête des Mères

Une centaine de compositions florales ont été distribuées aux dames de la Maison de Retraite L'Ombelle.



Resto du cœur

Repas à domicile

Ce service s'adresse à tous à partir de 65 ans, sans condition d'âge aux handicapés, ainsi qu'aux personnes momentanément dans l'incapacité de faire leur repas, suite à une maladie, un accident, une opération....

Pour tous renseignements ou commandes s'adresser au secrétariat de Mairie ou à Claude ROBILLON, Maire-Adjoint.

Les tarifs sont établis par année civile



Tarifs du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2006 :

Entrée - Viande - Légumes = 5.85 Euros

Potage - Entrée - Viande - Légumes -

Dessert = 6.75 Euros

Comme les années précédentes, les inscriptions auront lieu à la Maison Sociale rue de la Corne de 14 heures à 17 heures les lundis et Vendredis à partir du 14 novembre. Les pièces suivantes sont impérativement exigées au moment de l'inscription :

- Carte d'identité ou titre de séjour
- Livret de famille
- Attestation Sécurité Sociale MSA ou CMU
- Quittance de loyer
- Feuille d'imposition
- Justificatifs d'endettement
- Justificatifs de revenus
- Bulletins de salaire - Avis de paiement ASSEDIC
- Indemnités journalières (maladie)
- Retraites, pensions y compris retraite complémentaire
- Attestation CAF ou MSA
- Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans
- Pension alimentaire (décision du Tribunal)
- Pour le RMI - attestation CAF ou MSA

20^{ème} anniversaire de la Halle des Sports

Le Samedi 22 juin 1985, les associations sportives de Maringues et les scolaires se sont vus mettre à leur disposition un outil qui a changé radicalement la vie sportive : C'est notre Halle des Sports qui pendant les 15 premières années avait un planning très difficile à établir tellement elle était sollicitée.

Une nouvelle construction de salle a permis de donner de la souplesse pour les créneaux d'utilisation. Les scolaires y sont prioritaires, en 17 ans la moyenne horaire annuelle d'utilisation est de 1.673 heures.

Malgré une forte fréquentation et grâce à un entretien régulier, notre Halle des Sports reste très accueillante, les utilisateurs locaux et extérieurs en sont les témoins.

Les 20 années méritaient bien une manifestation d'anniversaire qui s'est déroulée le 9 juillet. Toutes les associations maringaises ont été invitées à organiser cette soirée.

Le sport était prioritaire, nous avons pu admirer de la gymnastique enfants, du step...Le Maringues Arc Club avec de jeunes archers qui ont des performances à un très bon niveau. Le Tennis bien connu à Maringues comme dans les clubs voisins nous a montré de beaux échanges de balles. Le football avec des jeunes qui ont mis tout leur savoir pour taper dans le ballon de mousse et l'envoyer dans les filets. Le basket, seniors et vétérans ont fait le maximum pour marquer des paniers. Pour clôturer la soirée c'est le volley qui était à l'honneur avec un mélange de joueurs de différentes disciplines sportives, très apprécié, il a montré qu'à Maringues on faisait du sport comme ailleurs avec un très bon esprit et dans une bonne ambiance.

A l'extérieur de la salle, une très bonne organisation avait été faite par 4 personnes qui en avaient pris la responsabilité aidées par des membres des associations, pour la buvette et la partie sportive.

Vers 19 heures un moment officiel avec la participation des Enfants de la Limagne, une allocution de Monsieur le Maire, un lâcher de ballon par les enfants. Ensuite chacun a pu se désaltérer et manger en compagnie musicale de la Société GATEC JAZZ BAND.

Merci à tous pour la réussite de cette manifestation.



Eclairage public des terrains

Depuis un peu plus d'une année, l'éclairage du terrain de football est en service et ce à la grande satisfaction des utilisateurs.

Il est maintenant le moment venu de faire le point sur la consommation électrique supplémentaire occasionnée par ce service. Sur les conseils des services EDF, le complexe sportif est équipé d'un seul compteur "tarif jaune", supprimant ainsi les divers abonnements antérieurs.

Après 12 ans de fonctionnement, le calcul des dépenses pour l'éclairage de l'ensemble du complexe sportif a été fait en comparaison des dépenses des deux années antérieures ; il en résulte que le prix de revient du KW/h est pratiquement identique.

Nous recommandons tout de même aux utilisateurs de l'ensemble des structures sportives de bien veiller à l'extinction des lumières.

Panneau d'affichage pour informations

Un panneau d'affichage est installé à l'entrée du complexe sportif, côté intérieur. Ce panneau s'adresse aux utilisateurs et visiteurs qui souhaitent connaître différentes informations sur les manifestations qui se déroulent au sein du complexe. Chaque utilisateur doit posséder une clé de ce panneau d'affichage ; en cas d'oubli, vous pouvez vous adresser à l'agent communal sur place.

Comme chaque année, le planning d'utilisation de la Halle des Sports a été fait en concertation avec les différents utilisateurs. Nous rappelons que chacun est responsable des installations et que malheureusement une fois encore des actes de malveillance ont été constatés ; ces actes auraient pu avoir des conséquences graves sur le système de chauffage ; aussi, une surveillance a été renforcée ; au moindre incident, le complexe sportif sera fermé pour une durée illimitée !

Plan local d'Urbanisme

Depuis le printemps dernier, une pause a été faite dans la procédure, et ceci dans l'attente du démarrage de la ZPPAUP.

Les deux chargés d'étude - Messieurs DESCOEUR et DAVID - se sont rencontrés pour faire le point et mener en parfaite harmonie les 2 procédures d'urbanisme.

Les réunions avec le groupe de travail et les partenaires institutionnels vont reprendre pour affiner le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui doit décrire les orientations et choix retenus par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale de l'environnement.

Dans quelques mois, des réunions publiques vont être organisées dans les villages et le bourg, afin d'associer étroitement les administrés à cette démarche.

On peut raisonnablement penser que le PLU aboutira fin 2006 - début 2007.

Il reste encore un certain nombre d'étapes à réaliser :

- Définition du zonage
- Elaboration du règlement
- Enquête publique...



ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER Z.P.P.A.U.P

Le mardi 4 octobre dernier, a eu lieu en Mairie le lancement officiel de l'étude et une première définition de son déroulement prévisionnel, en présence des élus, de Madame CROS, Architecte des Bâtiments de France et Monsieur André DAVID, architecte Urbaniste chargé de l'étude.

L'objectif de la démarche est de parvenir à une délimitation pertinente d'une zone de protection prenant en compte la réalité du site et à une homogénéisation des règles en vigueur.

Cette étude devra être en parfaite cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme. Il est donc nécessaire de coordonner les réflexions.

Une prochaine réunion est programmée à la mi-décembre pour traiter, plus particulièrement du paysage en présence des services ou administrations concernés (DIREN, DDAF...).

L'Etat a répondu favorablement à notre demande de financement.

Une subvention a été attribuée le 5 août dernier par le Préfet, à hauteur de 50 % du coût HT soit 12.250 €uros.

Echos de l'Ombelle

PRESENTATION DU PROJET DE TRAVAUX PAR SERGE FROISSARD – ARCHITECTE

UN BELVÉDÈRE SUR LA MORGE

La restructuration en cours à la maison de retraite l'Ombelle, à Maringues, vise à rééquilibrer le fonctionnement de l'institution autour d'une extension reliant deux bâtiments datant de 1968 et de 1995.

La construction neuve (1 908 m²) n'apportera pas une augmentation significative de la capacité (140 lits au lieu des 134 actuels), mais toutes les chambres deviendront individuelles et un studio pourra accueillir les visiteurs. Surtout, les espaces de vie collective sont redéfinis avec un salon cafétéria (avec bibliothèque, coin coiffure et soins esthétiques), une salle des fêtes et une salle à manger accessibles en rez-de-chaussée des différents bâtiments, par une terrasse existante qui sera surélevée avec une structure en bois, bordée d'un garde-corps métallique. En R-1, la cuisine est restructurée et dotée d'une salle à manger pour le personnel. L'accueil et l'administration sont déplacés au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, côté nord : l'entrée est marquée par un auvent important et un angle très vitré.



Ce nouveau bâtiment en R+2 est posé sur des pilotis en béton qui offrent une transparence sur la cour intérieure de l'établissement que cette construction vient délimiter, et qui sera un espace piéton important pour les circulations quotidiennes des résidents. Côté sud, la salle à manger forme un volume saillant sur une moitié du rez-de-chaussée comme un belvédère au-dessus de la vallée de la Morge. Les chambres occupant le reste de cette extension sont prolongées par des loggias, coiffées en façade par des résilles de bois formant brise-soleil ; le deuxième étage, légèrement en retrait, offre une terrasse couverte d'une pergola de bois. Les teintes extérieures recherchent l'harmonie avec l'existant : pièces métalliques et béton lasuré gris, en écho à la pierre de Volvic, enduits dans des tons de blanc et de pierre, bardages bois. Les espaces extérieurs de l'établissement vont être aménagés, en particulier le parvis devant l'accès principal, un cheminement piéton au nord complétant celui déjà existant, et un jardin côté est réservé aux personnes désorientées. L'opération doit se dérouler en trois phases jusqu'en 2007.



DEBUT DE LA DEUXIEME PHASE DE TRAVAUX

L'ouverture des nouveaux bâtiments correspondant à fin de la première phase des travaux de restructuration et d'agrandissement de l'Ombelle s'est effectuée durant cet été. La deuxième phase a débuté début septembre par les démolitions au sein du bâtiment le plus ancien sur les trois étages existants. Elle se prolongera durant le premier semestre 2006. Les nouvelles chambres dont les deux d'hébergement temporaire seront opérationnelles début juillet ainsi que la nouvelle salle des fêtes.

DE NOUVEAUX AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Le nouveau parking s'étendra le long de la route de Puy-Guillaume et sur la partie est du terrain vers le kiosque à musique, il permettra de disposer de 47 places supplémentaires à disposition du personnel et des visiteurs. Les travaux débuteront avant la fin de l'année pour durer environ deux mois. Le coût prévisionnel s'élève à 90 000 € TTC financé en totalité sur les fonds propres de l'établissement.

La société GEOVAL a été retenue comme maître d'œuvre et les travaux seront réalisés par l'entreprise GATP de Pont du Château (retenue par la commission d'appels d'offres comme moins disante).

Les autres aménagements extérieurs vont se réaliser au début de l'année 2006 dès que le nouveau parking sera opérationnel. Le but recherché consiste à ce que les résidents puissent s'approprier la place principale à l'entrée de l'établissement. Pour ce faire, cette place sera reconstituée, paysagée et réservée aux piétons. L'entrée principale du nouveau bâtiment sera prolongée par une allée spécifique accessible à tous. De façon concomitante, sera réaménagée la partie sud des nouveaux bâtiments par la modification du patio qui sera en partie dallé et accessible pour des animations d'été. Enfin, la terrasse côté sud sera rendue accessible des bâtiments et proposera une continuation à la cafétéria et à la salle des fêtes du rez-de-chaussée.



SBA ... SBA ... SBA ... SBA ... SBA ...



LA COLLECTE DES DECHETS FACE A L'AVENIR !

Prendre en compte les aspirations des usagers, améliorer la qualité des services tout en maintenant les coûts dans des limites raisonnables, tels sont les objectifs poursuivis par le Syndicat du Bois de l'Aumône.

Dans ce cadre, le SBA a déjà mis en place la collecte sélective de proximité sur 37 communes. A terme, les 129 communes adhérentes au SBA et donc 146 000 habitants auront aussi la possibilité de trier leurs déchets à domicile.

Cet important projet vise à réduire les volumes à enfouir tout en augmentant les volumes à recycler ! De plus, le service est amélioré par la mise en place de bacs individuels partout où cela est possible.

Prochainement, le SBA élargit son périmètre de collecte sélective à votre commune.

Une information de sensibilisation aux enjeux du tri sera diffusée à chaque foyer et des bacs pour la collecte sélective de proximité (à couvercle jaune) seront mis à disposition des usagers.

Continuez, pendant quelque temps encore, à vous rendre aux points d'apport volontaire (points propres) qui ne seront supprimés que lorsque la collecte des bacs individuels à couvercle jaune sera effective, c'est-à-dire au printemps 2006.

PROCHAINEMENT

LA COLLECTE SELECTIVE CHEZ VOUS...

Trier ses déchets, pourquoi ?

Notre production de déchets ménagers ne cesse d'augmenter. Au cours des 30 dernières années, elle a été multipliée par deux...

De plus en plus d'emballages...

Nos modes de vies ont changé. Si nous faisons autrefois nos courses quotidiennement chez l'épicier, nous le faisons aujourd'hui une fois par semaine voire une fois par mois au supermarché.

Les produits sont donc conservés plus longtemps et doivent être emballés en conséquence.

De surcroît, le développement de la grande distribution a fait de l'emballage un

véritable vecteur d'informations pour le consommateur.

Notre mode de consommation actuel induit une augmentation considérable des emballages qui représentent aujourd'hui 50% du contenu de nos poubelles.

Or, une grande partie de ces emballages peut être séparée des ordures ménagères et triée pour être recyclée...

La collecte sélective, nous avons tous à y gagner !

La réglementation relative à l'élimination de nos déchets ménagers est de plus en plus stricte. Elle vise à favoriser des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie. Elle permet de faire face au véritable problème de santé publique posé par l'élimination de nos ordures ménagères.

- Protéger notre environnement... face à l'augmentation des déchets générés, il est nécessaire de penser à des solutions de remplacement et d'agir pour les mettre en œuvre. Le recyclage en est une. Il contribue à la préservation des ressources naturelles telles que le bois, le fer, le pétrole.

- Créer des activités nouvelles... tout au long de la chaîne qui aboutit au produit recyclé, de nombreux professionnels interviennent pour collecter, trier, conditionner et transformer les matériaux.

- Maîtriser les coûts... la mise en décharge est de plus en plus coûteuse et l'incinération représente un lourd investissement. La collecte sélective, parce qu'elle permet de limiter les quantités de déchets à éliminer, est un moyen efficace pour maîtriser, à long terme, les coûts de traitement.

Trier, c'est l'affaire de chacun !

Vous êtes les premiers maillons de la chaîne car, sans tri, pas de recyclage. C'est donc grâce à votre investissement, qu'ensemble nous améliorons la qualité de notre cadre de vie. Alors, venez rejoindre les 45 millions de français trieurs !

LA DEUXIEME VIE DES EMBALLAGES MÉNAGERS

Déposés dans le bac à couvercle jaune, et dans le conteneur à verre, vos emballages seront tous recyclés.

Dirigés ensuite vers un centre de tri, les emballages seront séparés par les «valoristes», par matériaux. Mis en balles, les emballages seront acheminés vers les filières spécialisées, ou après traitement et recyclage, ils redeviendront de nouvelles matières.

• **Le métal** : les emballages sont fondus pour être réutilisés dans l'industrie : pièces auto, boîtes de conserve ou objets divers.

• **Le plastique** : les bouteilles et flacons sont broyés, fondus pour être transformés en tuyau, fibre, textile...

• **Les briques alimentaires** : Après avoir été séparé de l'aluminium et du plastique, le carton est transformé en papier d'essuyage et d'emballage.

• **Le papier et le carton** : «désencrées» et épurées, les fibres du papier et du carton entrent dans la fabrication de la nouvelle pâte à papier et à carton.

• **Le verre coloré et incolore** : broyé et fondu, le verre est utilisé pour fabriquer de nouvelles bouteilles. Le verre se recycle à l'infini.

MOTS CROISÉS - SOLUTION N°42

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	C	A	P	E	R	M	I	N	E	T	T	E	S			
2	H	A	M	M	E	R	L	E	S	S	T	I	R			
3	A	L	C	A	P	O	N	E	O	P	I	N	I	O	N	
4	R	A	R	I	T	E					R	E				U
5	B	I	K	I	N	I				P	R	U	N	I	E	R
6	O	R	N		E	O	L	I	E	N	N	E	S			
7	N	E	G	O		B	E	O	T	I	E	N	S			
8	N		C	O	R	N	E	M	U	S	E	A	E	D	E	
9	I	L	L	I	N	O	I	S			R	A	N			N
10	E	L	I	S	E				A	A	N	A	T	I	F	
11	R	E	M	E	N	B	R	E	M	E	N	T		I	S	A
12		T	S	E	P	A	R	E	R		E	R	E			R
13			C	N	R	E	N	I	C	N	A	L				I
14			P	E	N	T	U	E		D	E	N	Y	L	O	N
15	S	O	N	I	A		T	R	E	N	T	E				E
16	N	U	E		L	I	E	N	S		U	S				S

MOTS CROISES - N° 43

HORIZONTALEMENT :

- 1 - CETTE RUE DE MARINGUES A UN AIR DE FLUTE/DE L'ONCLE TOM
- 2 - POSITIONNAT/STAR DE LA POLITIQUE SPECTACLE/REPAS DU BEBE/
- 3 - VOUS LE FAITES EN CE MOMENT/BUREAU DE CONTROLE/
- 4 - FAIBLIR/CALE/BOIS PRECIEUX/
- 5 - SPORT JAPONAIS/PERSONNEL/RECUPERATION/VA AVEC CREAM/

- 6 - ABBREVIATION/DE DEUX CONTINENTS/
- 7 - PEUT-ÊTRE DES HOPITAUX/PIANISTE FRANÇAIS/PREFIXE/
- 8 - NOUS DEVONS LA RESPECTER/ILE LEGENDAIRE/
- 9 - DIVINITE MARINE/CANTON SUISSE/
- 10 - MOT D'ENFANT/ENTENDU A MARSEILLE/MUSE/
- 11 - IDEM AU 2^{ÈME} B A LONDRES/DIRIGÉ PAR L'AFNOR/
- 12 - PASSEE A L'HOTEL/ECRIVAIN ITALIEN/
- 13 - SOUTIEN DE TERRASSEMENT/
- 14 - TRES PERSONNEL/AVEUGLE/
- 15 - C'ETAIT CLERMONT AUTREFOIS/
- 16 - FAIT DES POTS/ORIGINAIRE DU N°9/

VERTICALEMENT :

- A - FIT FEU/BRETONNE AU LARGE/ARGENT/
- B - GAI OU TRISTE/DESACCORD/SORTI/VIELLE CITÉ/
- C - HYPOTHESE/FIN D'INFINITIF/C'EST LA TERRE/
- D - ART DECO LOUIS XV/A L'ENVERS FUME ENCORE/COUTUMES/
- E - A L'ENVERS BOUCHE/BRILLE AU CAIRE/DE PERDRIX/
- F - SOMMAIRES/RÈGLE/
- G - PANTALON ARABE/COMPAGNE DU 2^{ÈME} N°11/
- H - FIN D'UNE PARTIE/FIN D'INFINITIF/DEPRESSIONS/
- I - REMPLIT LE CALENDRIER/PEUT ETRE MAUVAIS/
- J - RENDIT/QUALIFICATION/NOTE/
- K - PREMIERE DAME/PARISIEN/FACONNEES/
- L - PEUT ETRE ROCHEUSE/ALLIAGE LEGER/DIPLÔME/
- M - A L'ENVERS SYMBOLE CHIMIQUE/MUSE/PARCOURUE/
- N - TOUCHE/A L'ENVERS PEAU DE CHIEN/ORGANISATION/
- O - A DU PERIER/JEU DEMOLI/
- P - CANTON DE L'ORNE/FIN LITURGIQUE/

Réalisé par Jacques BOURDAROT

Le relevé des compteurs d'eau par la SEMERAP, un tournant historique.



La SEMERAP, gestionnaire de notre réseau d'eau, va procéder au début de l'année 2006 au changement de tous les compteurs eau qui ne pourront recevoir un module radio, ou, à la mise en place, sur les compteurs récents, d'une tête de lecture «radio».

Cette démarche est entreprise à l'initiative de la SEMERAP, qui en supportera la totalité des coûts, elle «révolutionne» le relevé des compteurs d'eau en permettant à l'agent chargé de ce travail de ne plus avoir besoin de les visualiser.

En effet, l'émetteur placé sur le compteur envoie des impulsions régulières qui offrent des fonctionnalités variées.

- transmission de l'index vers un portable situé à moins de 300 mètres du point de comptage,
- détection électronique de déclipsage du module radio, avec déclenchement d'une alarme,
- index relevé au 31 décembre de chaque année qui est conservé en mémoire jusqu'au passage du prochain releveur,
- alarme pour signaler la présence d'une fuite,
- alarme pour informer qu'une fuite a eu lieu entre le relevé précédent et celui-ci (fuite réparée),
- alarme pour indiquer que le compteur est bloqué,
- alarme qui détecte un retour d'eau trop important,
- alarme stipulant \Leftrightarrow compteur surdimensionné (ou sur calibré) ou inversement, \Leftrightarrow compteur sous dimensionné (ou sous calibré)
- alarme provoquée par une fraude magnétique et/ou mécanique en cours qui a été opérée en amont du relevé.

Toutes ces données, et bien autres, seront transmises par le module radio du compteur d'eau au nouveau logiciel informatique, développé spécifiquement par et pour la SEMERAP.

Sur notre commune, les services de la SEMERAP mettront en œuvre ce système de relevé des compteurs d'eau dès la campagne 2006.

Quelques données chiffrées pour la campagne des relevés 2005

- 1) Sur notre commune nous recensons environ 1190 compteurs.
- 2) L'agent de la SEMERAP chargé cette année du relevé a consacré 18 jours soit une moyenne de 66 compteurs par jour.
- 3) Le nombre de compteurs non vus s'est élevé à 460 (38,79%)
- 4) Le nombre de cartes T traitées par le service facturation (cartes retournées) a été de 254 (55,22% des non vus).
- 5) Une estimation a donc été réalisée pour 206 factures, soit 44,78% des non vus ou 21,42% du parc compteurs.

Le nouveau système mis en place aura pour conséquence de lire 100% des compteurs équipés de tête «radio» à la moyenne de 125 compteurs/heure, ce qui représente environ 10 heures de travail pour relever l'ensemble de notre commune.

Les gains de productivité ainsi obtenus seront mis au profit des usagers-clients et permettront d'améliorer la qualité des services rendus par la SEMERAP.

- 1) La SEMERAP pourra maintenant émettre l'appel de fond adressé au client six mois après la facture annuelle en indiquant l'index réel lu tous les six mois ; cette initiative permettra de détecter plus rapidement des éventuelles fuites après compteurs qui, conformément au règlement en vigueur, sont à la charge du consommateur.
- 2) La disparition des cartes T aura pour conséquence de ne plus générer des traitements compliqués qui comportaient des risques d'erreurs (mauvaise transmission d'information par le client, erreur dans la saisie de l'index par le service facturation, ...) car toutes les consommations d'eau seront connues précisément au moment du traitement de la facturation annuelle.
- 3) Si d'aventure les relevés semestriels faisaient apparaître des m³ anormalement importants, la SEMERAP adressera alors une lettre d'information au consommateur concerné afin de lui signaler immédiatement cette anomalie.
- 4) Des passages d'agents de la SEMERAP seront effectués régulièrement sur la commune ; ils pratiqueront, par sondages, à des contrôles d'installations afin de repérer les risques de fuites avant compteurs et/ou des dysfonctionnements divers.